



PARIS 2024

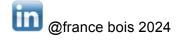
La filière bois construction et aménagement dans les starting-blocks des Jeux olympiques et paralympiques

MEET-UP FRANCE BOIS 2024 Le 18 mars 2019 au Pavillon de l'Arsenal à Paris

Plus d'informations sur <u>www.francebois2024.com</u>

Rejoignez-nous sur les réseaux #FranceBois2024





Contact presse: MFL Communication: Manuella Arnold manuella@mflcommunication.com - 06 79 12 89

France Bois 2024 est porté par ADIVBois (Association pour le Développement des Immeubles à Vivre Bois) et financé par France Bois Forêt (Interprofession nationale de la filière forêt-bois) et le Codifab (Comité professionnel des professions de l'ameublement et de la seconde transformation du bois). C'est un projet structurant et fédérateur du Contrat Stratégique de la Filière Bois, signé le 16 novembre 2018. Présidé par Georges-Henri Florentin, il rassemble l'ensemble des organisations professionnelles du secteur et vise à faciliter la plus large participation des entreprises de la filière, de l'amont à l'aval.









SOMMAIRE

FRANCE BOIS 2024, un projet inscrit dans la stratégie d'excellence environnementale des Jeux de Paris 2024

Les Jeux olympiques et paralympiques de Paris en 2024 : cap sur l'excellence environnementale	Page 3
40 ouvrages à construire dont 314 000 m ² de bâtiments neufs pour le Village olympique et paralympique	Page 4
Le calendrier des consultations de la SOLIDEO	Page 4
Le bois, incontournable pour atteindre les objectifs « carbone » des jeux alignés avec l'accord de Paris	Page 5
FRANCE BOIS 2024 : une dynamique collaborative de tous les acteurs impliqués dans la construction et l'aménagement en bois	Page
Lancement des consultations le 12 mars pour les opérateurs immobiliers : la part belle au bois	Page 6

FRANCE BOIS 2024, une première rencontre pour constituer les équipes de conception réalisation fourniture

Le programme	Page 8
La mise en œuvre des solutions bois construction et aménagement	Page 9
Bâtir les ouvrages olympiques et paralympique	Page 12



FRANCE BOIS 2024, un projet inscrit dans la stratégie d'excellence environnementale des Jeux de Paris 2024

Les Jeux olympiques et paralympiques de Paris en 2024 : cap sur l'excellence environnementale

Les jeux se dérouleront principalement au cœur de la Région Capitale, **sur les communes de l'Île-Saint-Denis, Saint-Denis et Saint-Ouen.** Dès la phase de candidature, les JOP de Paris 2024 se sont inscrits dans une démarche de Jeux durables. L'esprit de la candidature est maintenant décliné de manière opérationnelle à travers :

- la stratégie d'excellence environnementale de SOLIDEO, la Société de livraison des ouvrages olympiques, en charge de livrer le Village olympique et paralympique et le Cluster des Médias ainsi que de la supervision des autres ouvrages,
- la stratégie Héritage et Durabilité du Comité d'organisation Paris 2024 en charge des équipements temporaires nécessaires pour les jeux.

Ces stratégies portent toutes deux l'ambition d'une réduction de l'impact carbone des jeux, qui visent l'excellence environnementale en 2024, en visant notamment la neutralité carbone. C'est une occasion unique de faire rayonner dans le monde le savoir-faire français dans le domaine de la ville durable et de la transition post-carbone.

La France, dans son dossier de candidature, s'était engagée à réduire drastiquement les émissions de gaz à effet de serre des jeux dans l'optique d'une trajectoire bas carbone, dont un tiers dépend des modes constructifs, via l'utilisation du bois et des matériaux biosourcés.





40 ouvrages à construire dont 314 000 m² de bâtiments neufs pour le Village olympique et paralympique

Les opérations de la SOLIDEO concernent **40 ouvrages spécifiques à construire ou transformer dont 445 000 m² de SDP** dans le Village olympique et paralympique et le Cluster des Médias, qui constitueront des quartiers de ville mixte (logements, bureaux, commerces...) après les jeux. Les **314 000 m² de bâtiments neufs** à construire pour accueillir les athlètes seront **transformés en logements et bureaux à l'issue des jeux.**

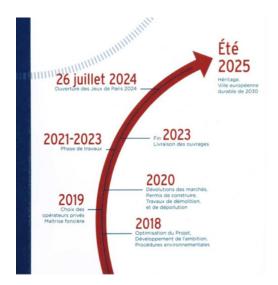
Le Cluster des médias sera accueilli sur les communes de Dugny, du Bourget et de La Courneuve. L'hébergement des journalistes sera réalisé dans un village de 1300 logements, dont les bâtiments seront adaptés en 2025, pour former un quartier qui accueillera 3300 habitants.

Le calendrier des consultations de la SOLIDEO

Les ouvrages olympiques et paralympiques (équipements sportifs, aménagements urbains et de voirie...) feront l'objet d'appels d'offres successifs lancés à partir de 2019, sous la maîtrise d'ouvrage des collectivités et des acteurs privés concernés coordonnés par la SOLIDEO, Société de Livraison des Ouvrages Olympiques.

Pour le Village olympique et paralympique, situé sur les communes de L'Île-Saint-Denis, de Saint-Ouen et de Saint-Denis, c'est la SOLIDEO, qui consultera des promoteurs et des investisseurs à partir de mars 2019 pour construire les 313 000 m² de bâtiments. Ces bâtiments accueilleront les athlètes en 2024 dans 3500 logements environ. Ces logements ne seront pas nécessairement équipés de cuisines. Ils seront reconvertis en 2025, par les mêmes opérateurs, en un quartier de logements et bureaux, qui accueillera 6000 habitants et 6000 emplois.

Les candidats devront présenter des équipes de conception et réalisation intégrant toute la chaîne de réalisation des bâtiments et aménagements. Les appels d'offres relatifs au mobilier urbain et aux aménagements extérieurs provisoires et définitifs seront lancés dans un second temps par le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques (Paris 2024) et par la SOLIDEO.



Lancement des premières consultations internationales début 2019

Lancement des consultations promoteurs le 12 mars au MIPIM pour le Village olympique et paralympique

Lancement des lots techniques le 10 mai

Lancement des consultations d'opérateurs au 2^e semestre 2019

Livraison des constructions impérative au 31 décembre 2023

Plus d'infos : https://www.medef.com

http://www.ccibusiness-grandparis.fr

Le bois, incontournable pour atteindre les objectifs « carbone » des jeux alignés avec l'accord de Paris

Avec ses atouts écologiques et sociétaux indéniables, le bois de construction et d'aménagement est une excellente réponse pour relever ce défi et témoigner d'une volonté de bâtir et d'habiter autrement.

Valorisation d'une ressource nationale, renouvelable et biosourcée, dimension sociale et organique du matériau, réversibilité, polyvalence d'usages, circuits courts, source de vitalité et de développement économique dans les territoires..., les solutions bois sont aussi porteuses des valeurs citoyennes et solidaires qui seront au cœur des compétitions. Incontournables pour atteindre les objectifs « carbone » des jeux alignés sur l'accord de Paris, elles permettront aussi d'introduire chaleur, nature et humanité au cœur des sites.

Écologique par excellence, le bois est de loin le matériau de construction qui génère l'impact environnemental le plus faible sur l'environnement. Gageons qu'il aura la place qu'il mérite dans la construction d'un Village olympique et paralympique qui vise légitimement l'excellence environnementale. Introduire, dans ce secteur très urbanisé et minéral, un véritable signal vert constituera aussi un message porteur d'espoir pour les plus jeunes générations.

FRANCE BOIS 2024 : une dynamique collaborative de tous les acteurs impliqués dans la construction et l'aménagement en bois

Pour répondre à ce challenge, tous les acteurs français de la filière bois se mobilisent autour du projet France Bois 2024, créé pour accompagner cette ambition et favoriser l'utilisation des solutions de construction et d'aménagement en bois, notamment français, dans les réalisations des jeux.

France Bois 2024 est porté par ADIVBois (Association pour le Développement des Immeubles à Vivre Bois) et financé par France Bois Forêt (Interprofession nationale de la filière forêt-bois) et le Codifab (Comité professionnel des professions de l'ameublement et de la seconde transformation du bois).

C'est un projet structurant et fédérateur du **Contrat Stratégique de la Filière Bois**, signé le 16 novembre 2018. Présidé par Georges-Henri Florentin, il rassemble l'ensemble des organisations professionnelles du secteur et vise à faciliter la plus large participation des entreprises de la filière, de l'amont à l'aval.

Pour accompagner ce mouvement, le projet France Bois 2024 propose, pour les maîtres d'ouvrage et les entreprises générales candidates, des informations, des préconisations techniques pour construire et aménager en bois, des outils d'accompagnement et de formation. Avec tous les acteurs de la filière, France Bois 2024 apportera aussi son appui dans les éventuelles formations nécessaires aux chantiers et à la tracabilité.

France Bois 2024 organisera également **des rencontres** entre les maîtres d'ouvrage les concepteurs, les entreprises de construction et toutes les entreprises et acteurs de la filière, de l'amont à l'aval, à l'instar de ce premier événement du 18 mars.

Les Jeux olympiques et paralympiques de Paris en 2024 constituent une formidable opportunité de donner un coup d'accélérateur à la filière bois en valorisant un matériau renouvelable, ses capacités techniques et les compétences de ses entreprises.

Mais les jeux sont aussi l'occasion pour toute la filière construction française de créer une vitrine internationale valorisant des solutions renouvelables et pérennes. Il s'agit aussi de démontrer au monde que la France rejoint le peloton de tête des pays constructeurs en bois et que l'événement s'inscrit dans la sobriété énergétique appelée de ses vœux par le Gouvernement et dans un urbanisme frugal.

Lancement des consultations le 12 mars pour les opérateurs immobiliers : la part belle au bois

Jean-Louis Missika, adjoint au maire de Paris à l'urbanisme, projets du Grand Paris, développement économique et attractivité et Nicolas Ferrand, directeur général de Solideo, société de livraison des ouvrages olympiques, ont lancé officiellement le 12 mars au Mipim les consultations auprès des opérateurs privés pour la construction du Village olympique et paralympique des Jeux de Paris 2024, en présence de Valérie Pécresse, présidente de la Région Île-de-France, du préfet Julien Charles, secrétaire général aux affaires régionales d'Île-de-France et de Catherine Léger, directrice générale de Plaine Commune Développement.

Jean-Louis Missika a annoncé « des engagements environnementaux très forts de la France, tant la construction du village olympique constitue une opportunité d'exception en termes d'architecture et d'urbanisme. Pourtant l'héritage sera beaucoup plus important que les jeux eux-mêmes avec la création d'une nouvelle ville de 8 000 habitants. Le village ne sera pas un îlot minéral. L'ambition environnementale est majeure. Il s'agit de faire une place aux matériaux biosourcés. Les athlètes en seront les ambassadeurs. Un des objectifs est de faire franchir une étape nouvelle à la Filière Bois française que nous accompagnons. Elle ne sera plus l'exception mais la norme. L'objectif est : 100 % bois en dessous de R+8 et de solutions mixtes en filière sèche au-delà de R+8. L'accent sera mis sur les circuits courts et le recyclage en associant la maîtrise d'œuvre bois dès le mois de mai. La végétation associée au fleuve sera omniprésente pour le rafraîchissement des athlètes ».

Valérie Pécresse a annoncé que « la région Île-de-France sera partenaire avec 229 M€ d'investissements, au travers d'un lycée modèle et affirmé l'implication de la Région dans le village olympique et dans les transports. Les jeux seront une vitrine du savoir-faire d'île de France ».

Julien Charles a rappelé « le plein engagement de l'État, notamment au travers du délégué interministériel Casteix, qui jouera le rôle de facilitateur pour assurer une pleine réussite des Jeux ».

Nicolas Ferrand a rappelé que « les jeux sont couplés avec l'arrivée du Grand Paris Express et que seront privilégiés le rapport entre le vieux Saint-Ouen et la Seine et l'enfouissement des lignes... Sur quatre secteurs, le choix des opérateurs sera fait en novembre 2019, avec le dépôt des Permis de construire début 2020 en vue d'une livraison début 2024.

Les bâtiments seront restitués le 1^{er} novembre 2024 pour une arrivée des premiers occupants définitifs au premier semestre 2025. Le village sera traité en Opération d'Intérêt National avec des Permis de Construire à double détente. À la mi-avril des équipes d'investisseurs et promoteurs présentant trois architectes mandataires pourront se porter candidates. À la mi-octobre aura lieu la remise des offres finales ».

Data-room: https://villagedesathletes.espacenotarial.com.

Catherine Léger a précisé que « sur le secteur de l'île saint Denis, 12 bâtiments sont à réaliser ainsi qu'une passerelle bus et deux murs anti-bruit. Le lancement des consultations est coordonné et simultané avec celui de la Solideo ».

Julien Denormandie, ministre de la Ville et du Logement en témoigne : « La filière bois est en train de se structurer et elle sera prête. L'État l'accompagne, via le soutien du ministère de la Ville et du Logement et celui de l'Agriculture et de l'Alimentation à travers le Comité Stratégique de la Filière Bois. C'est un enjeu environnemental mais aussi de société en définissant le modèle de demain ».

La Filière Bois se félicite de ces annonces et de ce bel engagement environnemental qui permettra de valoriser sa ressource nationale et ses entreprises. Elle se prépare déjà activement à la réussite de la construction de ce village qui sera une vitrine d'exception pour la France et qui constitue aussi une formidable opportunité pour toute la filière construction d'opérer sa mutation vers les nouvelles techniques de construction en filière sèche.



Maison d'éducation de la Légion d'HonneurBelus & Hénocq architectes/(c) R.Chipault

FRANCE BOIS 2024, une première rencontre pour constituer les équipes de conception réalisation fourniture

FRANCE BOIS 2024 a souhaité organiser cette première rencontre quelques jours seulement après le lancement par la SOLIDEO des consultations promoteurs et investisseurs pour le Village olympique et paralympique.

Son objectif est de faciliter la constitution des équipes de conception réalisation fourniture sous l'angle de la construction et de l'aménagement en bois. Réservé à tous les acteurs de la filière bois au sens large : promoteurs et investisseurs candidats, entrepreneurs, constructeurs, industriels, scieurs, fournisseurs, agenceurs... la rencontre vise à susciter des échanges fructueux pour élaborer des propositions concrètes pour le Village olympique et paralympique.

Une première partie plénière dresse un panorama du projet FRANCE BOIS 2024 et présente le calendrier et les attendus des consultations de SOLIDEO pour la mise en œuvre des solutions bois construction et aménagement, suivie par un meet-up d'échanges entre les différents acteurs invités et clôturée par les interventions de Nicolas Ferrand, directeur général de SOLIDEO et de Jean-Louis Missika, adjoint Urbanisme, projets du Grand Paris, développement économique et attractivité à la Mairie de Paris.

Le programme

17 h : plénière

Intervention de Georges-Henri FLORENTIN, président de FRANCE BOIS

2024

Intervention de Céline TERRIER-LAURENS, directrice du Pôle Ambitions écologiques et Heritage, SOLIDEO

Intervention de Paul JARQUIN, président de la commission maîtres d'ouvrage d'ADIVbois

Intervention de Luc CHARMASSON, président du Comité Stratégique de la Filière Bois

18h: meet-up

19h : clôture



Intervention de Nicolas FERRAND, directeur général, SOLIDEO

Intervention de Jean-Louis MISSIKA, adjoint Urbanisme, projets du Grand Paris, développement économique et attractivité, MAIRIE DE PARIS

La mise en œuvre des solutions bois construction et aménagement

Intervention de Georges-Henri Florentin, président de France Bois 2024

Des solutions constructives adaptées à chaque hauteur de bâtiment

Les objectifs opérationnels de SOLIDEO sont ambitieux et spécifiques : réversibilité des bâtiments, accessibilité, densité, calendrier serré... Dans chaque secteur du village olympique soumis à consultation, différentes hauteurs de bâtiment se côtoient, de R+3 jusqu'à des immeubles de grande hauteur emblématiques, avec une hauteur moyenne de l'ordre de R+8.

Compte tenu de ces objectifs, France Bois 2024 résume ci-après certaines solutions constructives en fonction des hauteurs de bâtiments, et la mise en œuvre de différentes quantités de bois, cohérentes avec les objectifs « carbone ».

Techniques courantes jusqu'au R+3 inclus : solutions constructives Ossature Bois (COB) selon NF DTU 31.2

- panneaux 2D à fortes valeurs ajoutées (bardage et menuiseries intégrées)
- modules 3D (industrialisation tous corps d'état requise)
- volume de bois standard pour l'ensemble du bâtiment (entre 100 et 150 dm3/m² SDP)
- capacité de production des composants de la filière 100 % française

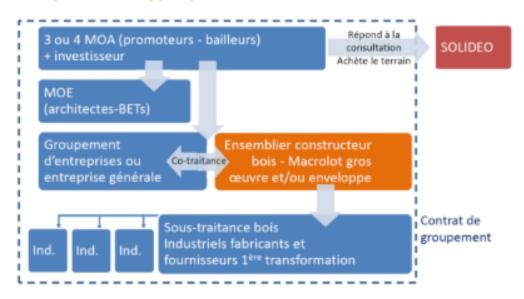
Techniques courantes de R+4 jusqu'au R+8 (dernier plancher inférieur à 28 m) : solutions mixité intra filière bois

- poteaux poutres bois lamellé-collé, planchers CLT bois/béton (par exemple), façade ossature bois
- volume de bois medium (entre 150 et 350 dm3/m² SDP)
- capacité de production de la filière française de 100

Techniques non courantes au-delà du R+8 (dernier plancher au-dessus de 28 m) : poteaux poutres bois et mixité autres matériaux

- les poteaux poutres bois-lamellé collé ou CLT peuvent être mis en œuvre sans limitation de hauteur
- planification spécifique, mixité de matériaux et lien à faire avec l'expérimentation Adivbois en cours
- volume de bois à définir

Groupement type pour un secteur de 60 000m²



Organisation, process

La performance de la construction bois repose en grande partie sur la performance de la phase de préfabrication, qui s'anticipe dès les études et repose sur une équipe compétente et organisée de manière idoine. La sécurisation de la matière première est un autre point clef. C'est pourquoi nous recommandons l'intégration le plus tôt possible des entreprises de construction bois ET des fournisseurs et industriels de la 1ère transformation, de l'agencement dans les équipes candidates, selon le schéma ci-dessus.

Pour sécuriser les coûts et le calendrier, le MOA doit s'entourer d'une équipe expérimentée en construction bois (AMO, architecte, BET et contrôleur technique). Cette organisation a des implications en termes de contrat et de trésorerie. Pour bénéficier de tous les gains de temps sur chantier permis par la préfabrication, la logistique est également un point clef qui devra être anticipé.

Ressource origine France: objectif 50 % bois français

La filière est prête pour proposer 50 % de bois garanti d'origine France. Pour y répondre, en tenant compte des objectifs de coûts et délais, les équipes doivent être constituées par les promoteurs au stade des consultations en intégrant un scieur afin de faciliter l'approvisionnement en bois du projet, en réservant la matière le plus tôt possible, en préconisant des essences constructives françaises, par exemple douglas ou pin.

La disponibilité de la ressource française permet la mise en place d'un dispositif de traçabilité exemplaire dans une logique de circuit court, de valeur ajoutée en termes d'emplois et d'économie locale et de gestion durable.

Ambiance bois, réversibilité, ameublement et agencement

Le bois en structure comme en revêtement et aménagement intérieur ou extérieur peut apporter une ambiance urbaine et une qualité de vie indéniables. Sa transformabilité en structure comme en aménagement et mobilier est un atout pour la reconversion des logements des athlètes à l'issue des jeux.

Les lots revêtement, mobilier, agencement sont l'occasion de promouvoir la mise en œuvre de la ressource locale et française, en particulier des essences feuillues.

Des solutions sont en cours de développement par la filière pour mettre notamment au point des systèmes de douches à l'italienne évalués par Avis Techniques dans les chambres d'athlètes. **La marque Vivre Bois** d'ADIVbois propose un indicateur reposant sur le % de surface de bois en intérieur, revêtu ou non.

Les solutions bois industrialisables pour l'aménagement, l'agencement et l'ameublement, en lien direct avec les solutions de construction, répondent ensemble à la notion globale de cadre de vie. Avec le bois comme point d'orgue, une matière précieuse et affective, elles ouvrent la voie de la résilience.

En résulte de nouveaux éléments rendus responsables, adaptables, réutilisables, revalorisables qui viendront enrichir les lieux de vie du Village olympique, et qui permettront d'imaginer leur reconversion intelligente à l'issue des jeux.

Synthèse des indicateurs et outils proposés

- Volume de bois mis en œuvre selon la hauteur (dm3/m2 SDP) (chapitre 4)
- % bois français, traçabilité (chapitre 6)
- Ambiance bois : % de surface bois intérieure (chapitre 7)
- Analyse de la performance en préfabrication (annexe 1)
- Points de sensibilité pour bâtiments >R+8 (annexe 2)

Pour plus d'informations note de préconisations disponibles sur www.francebois2024.com

Bâtir les ouvrages olympiques et paralympiques

Intervention de Céline TERRIER-LAURENS, directrice du Pôle Ambitions écologiques et Heritage, SOLIDEO

Les missions de la SOLIDEO



Garantir, quoi qu'il advienne, que les ouvrages soient livrés

- Poser l'ambition et stabiliser les programmes 2024 et 2025
- Superviser les 29+ maîtres d'ouvrage
- Concentrer tous les financements
- Assurer la maîtrise d'ouvrage de certains objets
- Communiquer autour des projets
- Documenter les pratiques nouvelles

Une livraison décentralisée

- 40 objets olympiques et paralympiques
- 29 maîtres d'ouvrage publics et privés
- Une multitude de projets : équipements, espaces publics, infrastructures, équipements sportifs, etc.

Exigences d'excellence environnementale : village des athlètes

Un projet : trois horizons

- > 2024 pendant les jeux
- > 2025 en héritage
- > 2030 / 2035 : vitrine de nos savoir-faire

- Un budget carbone maîtrisé pour s'inscrire dans la trajectoire vers la neutralité carbone en 2050
- Une qualité de vie adaptée au climat de 2050
- Des écosystèmes valorisés et renforcés pour 2050
- 100 % des bâtiments contribuant à l'économie circulaire
- 100 % bois jusqu'à R+8 : labellisés BBCA (E3C2) et au-delà de R+8 : bois ou filière sèche (E3C1)
- 100 % réversibles : bureaux vers logements, parkings et socles
- 100 % toitures actives : énergie, biodiversité, eaux pluviales, usages...
- 100 % des ilots producteurs d'énergies renouvelables
- 100 % des bâtiments contribuant à un nouvel écosystème de biodiversité
- 100 % full BIM au service d'une ville collaborative
- 100 % accessible à tous
- 100 % résilients dans le contexte du climat de 2050
- 100 % des objectifs mesurables et mesurés donnant lieu à un retour
- 100 % raccordés au réseau de chaleur propre

Synthèse des enjeux énergie / carbone par typologie de programme

	Bâtiment < 28 m (dernier plancher accessible)			Bâtiment > 28 m (dernier plancher accessible)			
	Logements	Bureaux	Hôtels	Logements			
Objectif carbone des produits de construction et équipements (kgCO2e/m²SDP)							
Tous lots	500	730	700	700			
Lot superstructure	100	105	100	180			
Niveaux de performances Energie/Carbone							
Niveau E+C-	E3C2	E2C2	E2C2	E3C1			
Label BBCA	Standard (a minima)			1			
Label Passivhaus	2 bâtiments par secteur représentant au moins 15% de la surface de plancher						
Modes constructifs							
Modes constructifs	100% des bâtiments en structure bois			Structure mixte « bas carbone » et filière sèche			

Quelques bâtiments laboratoires à la pointe de l'innovation française

- Un bâtiment 100 % déplaçable
- Un bâtiment 100 % issu du recyclage, dont 50 % issu du réemploi
- Un bâtiment 0 déchet d'exploitation
- Un bâtiment qui « réinvente le béton » via des bétons à très faible empreinte carbone
- Un bâtiment qui décline des matériaux alternatifs

Commercialisation des îlots du Village olympique et paralympique



Plan guide du Village

148 200 m^2 SDP: 2 200 logements familiaux, dont 25 à 40 % de logements sociaux

17 700 m² SDP : **990 logements spécifiques**

104 500 m² SDP : activités tertiaires 9 000 m² SDP : activités hôtelières

28 700 m² SDP: activités, commerces, équipements

Deux écoles primaires Un nouveau gymnase Un lycée reconstruit

Une caserne de pompiers et une base projetée de la police

7 ha d'espaces verts

Allotissement de la commercialisation

<u>SECTEUR D</u>: **48 250 m² SDP**

Logements familiaux : **26 300 m² SDP** dont 25% de logements sociaux Logements spécifiques : **6 000 m² SDP** dont 25% de logements sociaux

Espaces tertiaires : 8 600 m² SDP Résidence hôtelière : 4 500 m² SDP

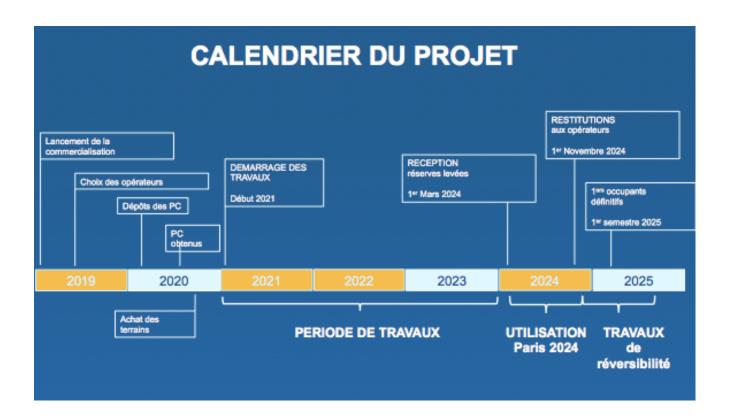
Commerces : 100 m² SDP Autres volumes : 2 750 m² SDP SECTEUR E: 52 420 m² SDP

Logements familiaux : 35 880 m² SDP dont 25% de logements sociaux

Espaces tertiaires: 13 000 m² SDP

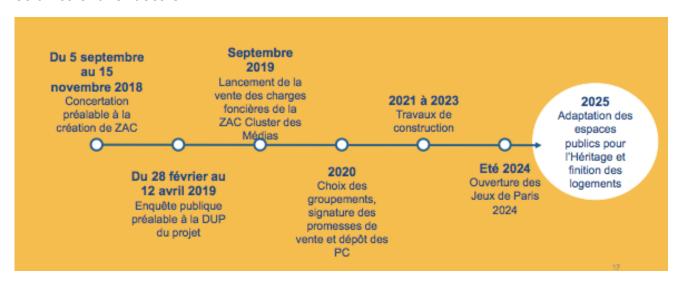
Commerces: 1 000 m² SDP

Equipements publics : 450 m² SDP Autres volumes : 2 090 m² SDP



Un processus similaire sur le cluster des médias

Avec un calendrier décalé



Les jeux peuvent être aussi un moyen de stimuler la filière, une vitrine de l'excellente française à inscrire dans les stratégies de développement des entreprises.

Les opportunités de la Filière Bois

- Démontrer de la capacité à se mobiliser dans un délai contraint
- Effet vitrine des Jeux olympiques et paralympiques
- Massification de la construction bois, notamment au travers du développement de deux quartiers (Village des athlètes et Cluster des médias)

Les prochaines étapes

- ▶ 4 avril 2019 : lancement de l'annuaire numérique des solutions d'excellence environnementale.
- ▶ 10 mai 2019 : Meet-up PME / TPE / Structures de l'ESS et constructeurs et opérateurs pressentis pour le Village des athlètes – dans les locaux de la CCI Paris Île-de-France.